

**COMMISSION D'ENQUÊTE
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
SERGE DESBOIS**

LE 11 JUIN 2015

Messieurs de la commission,

Je me présente, Serge Desbois, fils d'agriculteur et résident de Saint-Cyprien-de-Napierville.

J'ai travaillé pendant 30 ans dans l'industrie de la construction comme charpentier-menuisier. J'ai surtout travaillé sur des ouvrages connexes de coffrage industriel dans le cadre de projets tels que :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS :	pont Mercier, échangeur St-Pierre, dôme à sel (édifice à Napierville)
PORT DE MONTRÉAL :	mur de soutènement de la façade des quais
DOUANES CANADA :	plusieurs projets
VILLE DE CHÂTEAUGUAY :	station de pompage
VILLE DE MONTRÉAL :	égouts et aqueducs
VILLE DE LONGUEUIL :	égouts et aqueducs
HYDRO-QUÉBEC :	centrale de Beauharnois, poste La Citière, poste Hertel, siège social
PATRIMOINE CANADA :	quai sur pilotis du fort Lennox
CANADIEN NATIONAL :	pont dans l'ouest de Montréal
KAHNAWAKE :	plusieurs projets de coffrage et soulèvement de maisons
OTTORBURN PARK :	citerne d'eau potable sur pieux qui dessert 7 municipalités

PRÉOCCUPATIONS :

Ce projet serait à un peu plus de 1000 mètres de notre habitation que je croyais en zone paisible. Mais voilà que notre investissement est remis en cause, car nous risquons de voir notre maison dévaluer et même de ne plus pouvoir la vendre à la retraite à cause de cette centrale d'éoliennes industrielles. Le travail de nos deux vies...

Lors de la soirée d'information du promoteur sous la supervision du BAPE le 31 avril 2015, j'ai posé une question : combien y aura-t-il de pieux par éoliennes? Le promoteur a dit qu'il ne pouvait répondre car il venait tout juste d'apprendre que 4 éoliennes (50% du projet) nécessiteraient des pieux, l'étude d'impact n'étant pas terminée. Après 5 ans, c'est inquiétant.

Ces éoliennes nécessitent des excavations énormes qui serviraient de bassin de rétention des contaminants naturels et autres amenés par les drains agricoles perforés qui passeraient à proximité des fondations et ainsi pourraient ainsi couler tout simplement le long des pieux pour atteindre la nappe phréatique et même l'aquifère rocheux qui a une bonne perméabilité de fissures et un bon potentiel aquifère.¹

Autre problème à surmonter, les excavations en général seraient de 3.2 mètres² alors que la nappe phréatique se situe en moyenne à 1.35 mètre de profondeur³.

En plus d'un sol généralement sableux, de la présence de drains perforés et d'une densité de sol de lâche à dense⁴, il y aurait un aquifère vulnérable⁵, alors qu'il y a une porcherie dans la zone d'étude du projet et que ces terres sont parmi les plus sollicitées pour l'épandage dans la région.

Ce projet me fait craindre le pire pour nos eaux souterraines avec le mélange de ces trois facteurs, lisier, drain et pieux, alors qu'une terre remuée n'a plus jamais ensuite la même compacité.

Je m'inquiète aussi parce que l'on a appris à la première partie du BAPE que le courant à l'éolienne sera déjà à 25KV, j'en déduis donc que cela prendra probablement des transformateurs avec des huiles quelconques ou des BPC, et ce même courant passera

¹ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DA37.pdf, p. 3

² http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/PR8.2.pdf, p. 4 du lien

³ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DA37.pdf, p. 7

⁴ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/PR8.2.pdf, p. 3 du lien

⁵ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DA37.pdf, p. 5

dans les remblais des ponceaux. Un courant si élevé ne serait-il pas dangereux car le câble ne pourra être enfoui très profond?

RÉPERCUSSIONS :

Les pertes de terres agricoles seront ajoutées aux pertes déjà encourues par d'autres projets de ce genre et toutes les terres sous option au Québec qui enregistrent des contraintes à leurs propriétaires, cela commence à en faire beaucoup car il ne reste que 1.8% de terres cultivables au Québec.

Comme autres répercussions, je me chagrine de la diminution de ma fierté d'être Cypriote et de mon paysage qui changera à tout jamais. Sans compter la perte du bon voisinage, de l'apparition de la méfiance, des risques pour la santé physique et mentale, et des troubles d'anxiété qui se font déjà sentir.

Viendra la dévaluation des propriétés. Qui voudra acheter une maison près d'une éolienne? Qui voudra encore améliorer sa maison sachant qu'elle ne prendra plus de valeur? Devrons-nous abandonner nos maisons qui sont toute notre vie?

La confiance envers nos élus est entachée avec un maire en conflit d'intérêts et un conseiller qui l'a été aussi durant le processus de mise en place de ce projet.

DROITS ET LIBERTÉS SUPPRIMÉS DU 5 JUIN 2014 À FÉVRIER 2015

Les citoyens ont perdu leur droit à la liberté d'expression le 6 juin 2014, après avoir posé quelques pancartes le 5 juin 2014 pour montrer leur opposition au projet : l'inspecteur municipal les a fait enlever le 6 juin 2014 prétextant le règlement municipal l'interdisait, même si c'était sur des terrains privés. À force de demander la permission de s'exprimer à chaque mois pendant les assemblées municipales et en invoquant la Charte des droits et libertés, le Conseil a enfin permis en février 2015 de le faire, mais dans le cadre du BAPE.

Pour museler une population, on ne peut pas faire mieux!

ACCEPTABILITÉ SOCIALE :

C'est le cinquième projet qu'on essaie d'implanter dans la région. Que se passe-t-il? Le respect envers le citoyen, où est-il? Il n'y a aucune acceptabilité sociale dans aucun de ces projets :

- 1- Saint-Jacques-le-Mineur : les citoyens ont dit NON et le promoteur a fini par respecter leur choix et il est reparti.
- 2- Saint-Valentin (TCI et TransAlta) : les citoyens n'en voulaient pas et le projet s'est rendu au BAPE quand même. Ce projet a été rejeté par le ministre Arcand et le gouvernement.
- 3- Projet communautaire à Saint-Bernard (TCI) : le conseil municipal a dit non et le projet est tombé.
- 4- Projet communautaire à Saint-Cyprien (TCI) : le conseil municipal a dit non et le projet est tombé.
- 5- Projet éolien Saint-Cyprien (TCI (encore!) et KSE) : essai pour imposer un autre projet aux citoyens de Saint-Cyprien sans l'accord de la municipalité, et le manque d'acceptabilité sociale est évident.

Si ce n'est pas du harcèlement envers toute une région, je me demande bien c'est quoi?

Pourquoi sommes-nous ici ce soir alors que toute une région a dit NON à 5 reprises, si ce n'est pas que des promoteurs veulent passer un projet éolien coûte que coûte?

Pensez-y!

Pas d'acceptabilité sociale!

Pas de consentement du conseil municipal!

Pas de consentement de la part des citoyens locaux!

Pas de consentement des communautés environnantes!

Pas de consentement de toute une région!

Pas de consentement de la part des maires de la coalition qui appuient leurs citoyens!

INFORMATION DÉFICIENTE OU STRATÉGIE?

Une séance d'information devait avoir lieu au Club de golf le 27 octobre 2010 et a été annulée sous un faux prétexte. Celle-ci a été annulée à la vue des médias!

Un document consistant en un échange de courriels entre la municipalité de Saint-Cyprien et KSE mentionnait à celle-ci que des citoyens demandaient à ce qu'une séance publique d'information se fasse avec micros ouverts.⁶

Elle n'a jamais eu lieu, POURQUOI?

Pourquoi un projet qui a démarré en 2010 commence seulement à informer la population à la veille des consultations du BAPE?

KSE a ouvert un bureau d'information seulement en janvier 2015, avec des heures d'ouverture inconnues et son comité consultatif a été formé tardivement. POURQUOI?

Le 5 juin 2014, à la venue du processus préparatoire pour le BAPE, le promoteur a tenu une soirée d'information dans la zone d'accueil des éoliennes, avec des kiosques de quelques personnes à la fois. Dans ce cas, les autres personnes ne pouvaient avoir accès à ces questions et réponses des autres participants. Pourquoi ne pas avoir opté pour une séance démocratique avec micros ouverts?

QU'EST-CE QUE DES PROPOS DÉSOBLIGEANTS EN MENSONGERS VIENNENT FAIRE DANS UNE ÉTUDE D'IMPACT?

Juste avant l'assemblée mensuelle du conseil municipal du 1^{er} novembre 2010, une petite manifestation d'une dizaine de personnes se tenait avec une dizaine de personnes tout au plus. J'étais présent et j'étais un des plus jeunes. J'ai actuellement 59 ans. Quelques pancartes et un peu de bruit pour faire sentir notre présence, mais pas plus.

Alors qu'on scandait « Des éoliennes, non, non, non! », monsieur Normand Lefebvre, l'un des signataires et maire actuel scandait « Des éoliennes, oui, oui, oui! ». On a bien rit et tout se faisait dans la bonne humeur et avec très grand respect.

Alors je me demande bien pourquoi Cardinal Communications a parlé de cris de guerre amérindiens et que monsieur Morris en a rajouté à la première partie des audiences en parlant de danse de guerre amérindienne. Moi, un des plus jeunes manifestants, je me vois mal crier et danser!

Surtout que les seuls cris de guerre amérindiens que j'aie entendu de toute ma vie sont ceux dans un film de John Wayne dans les années 1950 début 1960...

⁶ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/PR3.3%20Annexe%20O.pdf, p. 57 et 58 du lien

Le promoteur a avancé qu'il est très apprécié dans beaucoup de pays pour faire des affaires. Alors la carte du racisme et du confinement est très mal jouée, on est en 2015 quand même! Ça, c'était la stratégie des années 1990.

QUESTIONS SANS RÉPONSES ET LES OUBLIS :

On se retrouve devant une étude d'impact bâclée et sans réponses à beaucoup de questions. Pourquoi le promoteur qui travaille depuis 5 ans avec les agriculteurs signataires n'a-t-il pas mentionné qu'il y avait de l'épandage de lisier sur ces terres, alors qu'il prend la peine de dire qu'on y cultive du maïs, du soya, etc.?

Qu'est-ce qu'on fera de ce lisier pendant la construction? L'agronome du promoteur n'a donné qu'une réponse partielle, pour un seul cultivateur, disant que ses terres pouvaient l'absorber. Combien de gallons à l'hectare sont épandus? Quelles seront les distances supplémentaires qu'il faudra parcourir sur les routes municipales pour aller épandre plus loin, multipliant ainsi les risques d'accidents?

Comment se fait-il qu'après 5 ans l'étude hydrogéologique n'était pas prête pour le BAPE?

SURPLUS ÉNERGÉTIQUES :

Selon le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, une aluminerie ouvre et il n'y a plus de surplus. En raison du prix de l'aluminium à la baisse, si on prend le même raisonnement, une aluminerie qui ferme et le surplus double?

Inquiétant, non?

FACTEUR HUMAIN :

J'attends toujours que le promoteur nous parle de NOUS!

CONCLUSION :

Le seul moyen d'améliorer ce projet et de le rendre acceptable serait de la déplacer dans une communauté où il serait accueilli favorablement. Là où la population en veut,

sinon ce serait de le mettre en zone non habitée et non cultivable. Il y a beaucoup d'espace au Québec et les terres du gouvernement pourraient servir à ça.

Si cela n'est pas possible, le gouvernement a le devoir de servir d'abord ses citoyens et de les respecter, alors qu'il annule son décret.

Je vous remercie messieurs les commissaires de m'avoir écouté.

Serge Desbois

Fin du mémoire